

Rouen, le 2 août 2022

MONSIEUR LE PRÉSIDENT  
SYN. BLANGY-BOUTTENCOURT  
Mairie de Blangy

76340 BLANGY-SUR-BRESLE

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**  
**SYN. BLANGY-BOUTTENCOURT**

Prélèvement 00278801  
Unité de gestion SYN. BLANGY-BOUTTENCOURT (UGE 0001)  
Installation BLANGY BOUTTENCOURT (UDI 000417)  
Point de surveillance Point communal (P 0000000166)  
Commune BLANGY-SUR-BRESLE  
Localisation exacte évier sanitaires mairie place Georges Durand

Prélevé le : mardi 26 juillet 2022 à 09h20  
par : LISE DAUBERCOURT  
Type visite : D1  
Type d'eau : T  
Motif : contrôle sanitaire

**Mesures de terrain**

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0 SANS OE				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OE				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OE				
Saveur (qualitatif)	0 SANS OE				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,66 NFU				2,00
Température de l'eau	20,5 °C				25,00
Conductivité à 25°C	638,0 µS/cm			200,00	1 100,00
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,19 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,26 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyse laboratoire**

Type de l'analyse : 76D1

Code SISE de l'analyse : 00278863

Référence laboratoire : E.2022.14633-1

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

Bact. aé. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL				
Bact. aé. revivifiables à 36°-44h	3 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	<1 n/(100mL)				0

**PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES**

Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,02 mg/L				0,10
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0,01 mg/L		0,50		
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,46 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	23,1 mg/L		50,00		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00278801)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le directeur général  
Signé  
L'ingénieur d'études sanitaires  
Anne GERARD

		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Naphtalène	<0.01 µg/L				
Méthyl(2)naphtalène	<0.01 µg/L				
Phénantrène	0,09 µg/L				
Pyrène	<0.01 µg/L				

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00277850)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le directeur général  
Signé  
L'ingénieur d'études sanitaires  
Anne GERARD

**Origine de l'eau**

Le réseau d'eau potable de votre commune est alimenté par les captages de Blangy-sur-Bresle.

**Périmètres de Protection**

La procédure de protection de ces captages est formalisée par arrêté préfectoral.

**Gestion du service de l'eau**

La zone de distribution est exploitée par le Syndicat de Blangy-Bouttencourt.

**Suivi Sanitaire de l'eau**

Il repose à la fois sur la surveillance régulière exercée par l'exploitant des installations de production et de distribution d'eau, et sur le contrôle sanitaire réglementaire mis en œuvre par l'ARS.

Cette synthèse prend en compte les résultats des 15,00 prélèvements du contrôle sanitaire effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

**Conseils**



Après quelques jours d'absence, ou si vous avez des canalisations en plomb, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Mettre une carafe ouverte au réfrigérateur permet d'éliminer le goût du chlore.



En cas de présence d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau public doit être écarté par un disconnecteur adapté.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter :  
 - l'affichage en mairie ;  
 - le site Internet du Ministère en charge de la santé : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)  
 - le site Internet de l'ARS de Normandie : <http://www.ars.normandie.sante.fr>

**AVIS SANITAIRE GLOBAL**

L'eau distribuée en 2021 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation des captages pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.

**BACTERIOLOGIE**

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé

*L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.*

**TURBIDITE**

Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle peut provenir de particules d'argiles et de limons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet.

*Les valeurs sont conformes à la norme.*

**DURETE (OU TH)**

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de limite réglementaire

*La dureté moyenne est de 29,37 °f. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement cet appareil pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).*

**NITRATES**

Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

*La valeur moyenne est de 27,91 mg/l. Les teneurs en nitrates sont inférieures à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.*

**PESTICIDES**

Ce sont des substances chimiques majoritairement utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La limite réglementaire est 0,1 µg/L. En cas de dépassement de cette norme, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé tant que les teneurs restent en dessous du seuil sanitaire propre à chaque pesticide (par exemple 60 µg/L pour les triazines).

*Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.*



*La ressource en eau potable est fragile. Réduire les apports en produits chimiques dans les sols (pesticides, engrais...) contribue à mieux la protéger.*